

# **Commission Administrative du SNES Guyane**

## **12 septembre 2008**

Dans un contexte de récession économique, le gouvernement décide d'accélérer les « réformes structurelles » qui consistent en réalité, à l'abandon des solidarités collectives au profit d'un modèle libéral-sécuritaire. Cette orientation politique prend une ampleur particulière en Guyane car les services publics sont fragiles et insuffisants et l'intérêt général cède le pas aux impératifs individuels. Le seul service public, qui se développe en Guyane, est celui de la police. La poste, les transports publics, l'Education Nationale, la santé, les infrastructures publiques souffrent d'insuffisances criantes qu'aucun plan de rattrapage n'a jamais réussi à combler.

### **Education Nationale.**

Les nouvelles saignées annoncées (-13500 emplois au budget 2009 dont -4500 pour le second degré) sont inacceptables et sont la cause en Guyane d'une importante dégradation de nos conditions de travail, de l'offre de formation et de l'accueil des élèves. Le SNES exige que soit mis un terme aux suppressions de postes. Faire de l'Education Nationale une priorité, impose une programmation pluri annuelle de créations d'emplois.

Les carences (dénoncées par le SNES depuis plus de 10 ans) des transports scolaires, des cantines et des internats sont un facteur déterminant de l'échec scolaire. La FSU est la seule fédération en Guyane qui mène systématiquement la lutte sur ces questions. Il faut diffuser les informations et réaliser des convergences sur ces questions essentielles avec les parents, les organisations syndicales, les lycéens, les politiques...

### **Politique éducative.**

En ce qui concerne l'éducation, le ministre impose des transformations profondes du système éducatif du premier degré (suppression du samedi matin et réforme des programmes...) au lycée (bac pro en 3 ans...) en passant par le collège (généralisation de l'accompagnement éducatif, nouveaux programmes, mise en cause des ZEP...), le tout sur fond d'attaques contre l'orientation scolaire. Même si rien n'est décidé en ce qui concerne la réforme des voies générales et technologiques, au lycée, toutes ces réformes déclinent la même conception de l'école : diminution de l'offre de formation avec un recentrage du temps scolaire sur les enseignements considérés comme fondamentaux, et augmentation des activités hors temps scolaire, préparant des glissements de missions et un élargissement de l'autonomie des établissements. Individualisation des parcours, mise en concurrence des établissements, assouplissement de la carte scolaire, réduction du temps scolaire dessinent un système éducatif toujours plus ségrégatif dont les jeunes des milieux défavorisés seront les premières victimes. C'est ainsi qu'une centaine de jeunes se retrouvent en attente d'affectation pour le lycée professionnel. Dans les collèges et les lycées, la rentrée s'est faite sous la pression des suppressions de postes et des heures supplémentaires imposées.

Les quelques informations dont nous disposons sur les assouplissements de la carte scolaire confirment nos craintes (mise en concurrence des établissements). En Guyane, s'y ajoute un phénomène de mise en concurrence des communes : de nombreuses demandes de dérogation concernent les communes du Maroni au profit de l'île de Cayenne. Le manque de transparence sur ce sujet, empêche toute analyse détaillée, par choix ou par incapacité, le Rectorat ne diffuse aucune information sur ce sujet.

### **Précarité.**

La Guyane devient une académie expérimentale pour tout ce qui concerne les personnels contractuels. Utilisant la caution d'organisations non représentatives, le Rectorat cherche à ouvrir

des brèches sur la question du recrutement local, de la fermeture de l'académie aux titulaires et de la réservation de postes aux « contractuels méritants ». Parallèlement, il refuse toute avancée vers un plan de titularisation nationale et renie sa signature sur la question des salaires.

Dans ce contexte, les élections des contractuels revêtent une grande importance. Le groupe de travail où siègent 10 représentants des personnels et qui travaille depuis 10 ans sur les conditions d'emplois des contractuels va être remplacé par une commission comprenant 3 personnels aux compétences limitées à l'avancement et aux licenciements. Les acquis seront très certainement remis en cause (barème, vœux disciplines et géographiques, limitation des abus des chefs d'établissement...) et imposer un rapport de force sera nécessaire mais difficile. La FSU, à l'origine de ces acquis, doit mener une campagne pour informer de ces enjeux et contrer la volonté rectorale de diviser les personnels titulaires / contractuels.

Le SNES doit diffuser l'information auprès de tous les personnels en affirmant le destin commun des personnels titulaires et contractuels. A cet effet un blog des non titulaires et une circulaire spéciale seront préparés.

## Syndicalisation.

La construction d'une large mobilisation passe nécessairement par les S1. Le Snes et la FSU doivent fournir une information substantielle et des axes clairs pour que les S1 soient en situation de porter les débats avec la profession : réforme des lycées, revalorisation des métiers, salaires et pensions, défense des statuts et des concours, bataille contre les suppressions de postes... Dans le cadre de la campagne des élections professionnelles cet axe doit être particulièrement privilégié. Le Snes engagera tous ses militants à tous les niveaux dans l'animation de réunions dans les établissements. Les élections professionnelles du 2 décembre sont un enjeu essentiel pour le SNES, et pour la profession. La participation, comme les résultats du SNES et des syndicats de la FSU pèseront lourd sur l'attitude du rectorat et sur les mobilisations.

Il faut enfin lancer une vaste campagne de syndicalisation, insistant sur la nécessité de renforcer l'outil syndical qu'est le Snes, faisant le lien avec la défense de la profession et les attaques dont elle est l'objet, et appelant clairement à un vote massif pour les candidats présentés par le Snes lors des élections professionnelles de décembre prochain.

## Action

La CA appelle à :

- poursuivre le bilan de la rentrée, des transformations d'HS en heures postes et d'accompagner les personnels dans le refus des HS.
- De faire le bilan par établissement de la mise en place de l'accompagnement éducatif, bilan des HSE, bilan des activités.
- De favoriser et soutenir la mise en place de listes FSU aux élections au CA.
- Dénoncer les effets de l'assouplissement de la carte scolaire et exiger la transparence sur cette question
- De soutenir la lutte dans les établissements pour imposer des créations de classe, d'emplois,
- rechercher l'unité syndicale au sein de la FSU et au delà pour porter ces exigences.

A cet égard, la perspective d'une puissante journée de mobilisation le 7 octobre dans le cadre interprofessionnel peut être l'occasion d'une présence forte des questions Fonction Publique. Constatant qu'aucun cadre unitaire suffisant n'a émergé de la réunion des fédérations de fonctionnaires mais que des possibilités existent pour les différents secteurs, le SNES proposera à la FSU de travailler à un appel intersyndical à la grève dans l'éducation le 7 octobre.

Unanimité.